



Département des politiques d'Aménagements

Tél : 01.49.75.12.19  
Fax : 01.49.75.39.48  
pascale.strysovsky@adp.fr

**Direction Départementale des Territoires  
de l'OISE**  
Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme  
et de l'Energie  
40 rue Jean Racine  
BP 20317  
60021 BEAUVAIS cedex

*A l'attention de Stéphane CARIN*

V/Réf : Lettre du 17 Octobre 2019

N/Réf. : DIA.A.U /SPC/19/ 085

Orly, le 06 NOV. 2019

**Objet : Elaboration du PLU de la Commune de MONTIERS  
Consultation préalable à l'élaboration du Porter à Connaissance**

Par délibération en date du 27 Septembre 2019, la Commune de Montiers a prescrit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

En application des dispositions de l'article L.123-7 du code de l'urbanisme, je porte à votre attention que le Groupe ADP ne souhaite pas être associé à l'élaboration de ce PLU.

Conformément aux dispositions des articles L132-2 et R132-1 du Code de l'Urbanisme, vous avez demandé au Groupe ADP de vous communiquer les informations utiles à l'élaboration du "Porter à la Connaissance".

Je vous informe que la commune est située à l'écart des servitudes aéronautiques de dégagement, des servitudes radioélectriques ainsi que des zones de bruit associées aux aéroports gérés par notre société.

Jean Tissier  
Responsable du pôle urbanisme

Copie à : DSAC Nord - SUB RDD – 9 rue de Champagne – 91200 Athis-Mons

Correspondance : 103 Aérogare Sud ♦ CS 90055 ♦ 94396 Orly Cedex ♦ France

Siège social : 1 rue de France ♦ 93290 Tremblay-en-France ♦ France ♦ T +33 [0]1 48 16 05 50 ♦ [groupeadp.fr](http://groupeadp.fr)

Aéroports de Paris, Société anonyme au capital de 296 881 806 euros ♦ SIREN 552 016 628 RCS Bobigny ♦ Code APE 52.23